

Nouvelles vues

le trait d'union



Vœux du maire

J'ai le plaisir en ce début d'année 2025 de vous adresser les vœux de la municipalité.

L'instabilité politique et les gouvernements qui se succèdent sont sources d'incertitudes. Au-delà d'une situation politique inédite, et d'un manque de visibilité pour l'avenir de notre pays, l'absence de budget par exemple, nous fait craindre des répercussions directes sur notre collectivité. Pour Corzé, il s'agit notamment du risque de restriction voire de remise en cause de certains financements. Pour nos projets, l'augmentation des taux d'intérêt et du coût des crédits pourront avoir bien évidemment un impact sur la mise en œuvre de notre politique et de nos investissements pour la dernière ligne droite de ce mandat.

Concernant le bilan de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS), la mise en œuvre de notre projet de territoire avec l'instauration d'un pacte financier ambitieux s'est poursuivie. Les réflexions sur la mutualisation des services ou les coopérations entre communes sont aussi reconduites. Pour l'assainissement collectif, l'harmonisation est engagée et la mise en conformité des installations d'un montant de l'ordre de 15M€, sera financée par des fonds de concours des communes les plus concernées, et la contribution de tous les abonnés. A noter également, le 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau Loire Bretagne (2025/2030) propose des aides et des accompagnements qui seront les bienvenus pour nos citoyens qui entreprendront notamment la plantation de haies.

Sur le plan de l'urbanisme et du droit du sol, le PLUi-H, en chantier depuis 2020, est soumis aux derniers avis des PPA (Personnes Publiques Associées) et sera applicable à l'issue de ces consultations, fin 2025. Ce travail de longue haleine, auquel les Corzéens ont été associés depuis le début, a été l'occasion de discussions âpres et passionnées, notamment pour accompagner la réduction des zones autrefois constructibles conformément aux prescriptions du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et la fixation du nombre potentiel de logements sur la durée de ce PLUi-H. A ce titre, je remercie à nouveau Annie PINARD et Christian MIRRETTI qui ont veillé pour la commune, à une application équitable de ces règles et ont contribué à cet énorme travail. Le nombre de logements créés dans le cadre de ce PLUi-H sera donc de l'ordre de 130 principalement dans le quartier du Moulin à vent et potentiellement d'une centaine dans le quartier de l'Aurore. S'agissant de l'Aurore, le SUPER U ne déménagera finalement pas. En effet les retards successifs pris depuis plusieurs années (déviation, aménagement de la zone « Aurore Vergers ») ont conduit les propriétaires de notre supermarché à renoncer à leur projet de déménagement, en raison des règles imposées devenues trop contraignantes. Le SUPER U devrait donc se moderniser sur l'emprise existante. Seule la station de carburants sera déplacée. La zone « Aurore Vergers » pourrait être aménagée pour accueillir 2 à 3 cellules commerciales non alimentaires et une zone de logements comprenant un projet pour logements séniors. La CCALS a également inscrit au budget 2025 la réalisation de la liaison douce entre la polarité et le bourg de Corzé, actant ainsi cet ouvrage parmi ses priorités.

Le premier Festival Anjou Loir et Sarthe, accueilli à Corzé en 2024, a rassemblé des artistes et des troupes d'une qualité exceptionnelle, et a permis aux associations de notre commune, toujours aussi dynamiques

et réactives, de se mobiliser autour d'un projet de bar solidaire au profit de l'association Team I-Romane. L'adhésion de tous, personnels de la commune et de la communauté de communes, bénévoles, commerçants, parents, amis a permis à cette première édition de remporter un vif succès et de permettre la programmation de ce festival en 2025 à Seiches sur le Loir, malgré les restrictions qui pèsent sur la culture.



Une partie de l'équipe municipale lors de la présentation des vœux 2025

S'agissant de la commune, les travaux de sécurisation des voies de circulation ont été poursuivis. Mais les dispositions prises sont régulièrement contestées au prétexte qu'elles changent les habitudes, et cela concerne toutes les tranches d'âges... L'origine de ces comportements indélicats est le plus souvent liée à un non-respect des règles de stationnement et en particulier à des stationnements obérant l'espace sur les trottoirs. Cela a notamment été à l'origine d'un incident à proximité de l'école qui aurait pu être beaucoup plus grave et qui a mobilisé les enseignants, les personnels du service jeunesse de la commune, l'inspecteur de l'éducation nationale, des élus et la gendarmerie. Malheureusement nous constatons encore que des automobilistes pourtant usagers de la maison des associations, restent irrespectueux des règles de stationnement à proximité de notre école... Je rappelle par ailleurs que toutes les rues qui constituent le bourg de Corzé sont des voies partagées où la vitesse est limitée à 20km/h et où les voitures doivent donc partager l'espace avec les piétons et vélos qui restent prioritaires. Un regret persiste aussi concernant la violence ordinaire et inutile qui se confirme dans les rapports de certains citoyens avec leurs élus et les services publics.

Parmi les missions réalisées par les services techniques notons l'important travail réalisé au niveau de l'entretien de la voirie (38 km linéaires et plus de 800 heures d'activité). N'oublions pas non plus le service des espaces verts chargé d'appliquer le plan de gestion différencié et qui travaille sans relâche... Au niveau des travaux, les bâtiments modulaires qui abritent les services périscolaires et accueil de loisirs ont reçu une nouvelle couverture à 2 pans qui permettra de les protéger de la pluie. Nous espérons ainsi les sauvegarder et les utiliser quelques années encore pendant la durée du chantier de rénovation des locaux scolaires.

S'agissant de la rénovation et de l'extension du groupe scolaire Adrien TIGEOT, projet majeur de ce mandat, l'équipe de maîtrise d'œuvre PADW, cabinet d'architectes situé à Nantes a été retenue à l'issue de la consultation. L'esquisse architecturale du projet qui propose une nouvelle entrée unique, rue de la Sucrerie, a été approuvée en conseil municipal le 2 décembre conformément au calendrier de l'opération. Cette esquisse a par ailleurs été présentée aux personnels, à l'équipe enseignante et aux parents d'élèves les 16 et 19 décembre. Le calendrier particulièrement exigeant est suivi de très près par Christian MIRRETTI et Alain DELECOLLE et par les services de la Mairie. Initiée dès 2020 cette opération se poursuivra donc au-delà du mandat actuel, suivant des phases dont la poursuite ou l'arrêt restera à la main des élus.

Je rappelle que les travaux seront cadencés en fonction du plan pluriannuel d'investissement de notre commune, en tenant compte de l'inflation, et évidemment en fonction des capacités financières de Corzé. La modération fiscale restant une priorité pour nous, il n'est néanmoins pas exclu à cette date, de devoir recourir à des recettes supplémentaires ou au report de certains aménagements. De plus et malgré un ralentissement de l'inflation cette année, la hausse des énergies et des matières premières demeure néanmoins pénalisante pour les budgets de fonctionnement et d'investissement. Nous restons donc vigilants pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune. Nous agissons aussi prioritairement sur la réduction des dépenses de fonctionnement, et notamment celles liées au chauffage des bâtiments, à l'éclairage public et aux consommables dans tous les services. Je salue donc cette mobilisation générale des personnels communaux et leurs efforts pour contribuer aux économies.

S'agissant maintenant du développement urbain, la commercialisation de la 3^{ème} tranche de la ZAC du Moulin à vent se poursuit(159 €/m²), selon un rythme de vente qui confirme l'attractivité de notre commune, traduit par l'accroissement de la population qui dépasse désormais les 2000 habitants (2015).

Le service enfance jeunesse est toujours en quête d'amélioration pour le service et le bien-être des enfants (amélioration du service de restauration scolaire notamment en mode « self »). Le conseil municipal des enfants animé par Ludivine VIGNAUD poursuit son activité dense avec succès. Les 13 jeunes se sentent ainsi plus écoutés et se préparent aussi à leur vie de citoyens. Ils travaillent notamment sur un projet de végétalisation d'un secteur du groupe scolaire, vont visiter le centre de tri des déchets et organisent une journée sport et une soirée jeux de société.

Nous souhaitons enfin la bienvenue à Charley HAUDEBOURG, cheffe du service enfance depuis octobre 2024, à Marine DAILLERE, cheffe du service Administratif et Ressources humaines, arrivée en ce début d'année, à Laurent POIRIER qui a rejoint le pôle espace verts, et aux familles qui ont emménagé à Corzé en 2024. Nadia HAMELIN, quant à elle, a fêté, le 20 décembre 2024, son admission à une retraite bien méritée, et Corinne FRESLON, du service comptabilité de la mairie, partira à son tour, d'ici quelques semaines, après 20 ans de bons et loyaux services au sein de notre collectivité.

Je vous souhaite, avec tous les élus, une belle et heureuse année 2025, une bonne santé, et beaucoup de bonheur et de succès.

Sommaire

Mairie de Corzé
4 rue du Commerce 49140 CORZÉ
Tel : 02 41 18 56 30
mairie@corze.fr
www.corze.fr

Secrétariat ouvert :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et sur rendez vous entre 14h et 17h
le samedi matin de 9h à 12h

M. le Maire reçoit sur rendez-vous
pris auprès du secrétariat,
le vendredi de 15h à 17h30
et le samedi de 10h à 12h



INTRAMUROS

Comme annoncé dans le précédent numéro, la commune de Corzé a choisi l'application mobile Intramuros comme moyen supplémentaire de communication.

Nous vous encourageons à la télécharger via le QR code ci-après.

Sur cette application, vous retrouverez les contacts des associations et des commerces du territoire, mais également les actualités communales et les évènements prévus par les acteurs locaux.

Grâce à cette application, vous recevrez également une notification pour les alertes qu'elles soient météorologiques, travaux ou autres.

Vous êtes commerçant ou artisan ? Vous souhaitez apparaître dans l'application ?

N'hésitez pas à vous faire connaître par mail auprès de mairie@corze.fr

Vous êtes responsable associatif et n'avez pas encore votre page ou votre compte ?

Contactez nous à a.pivert@corze.fr



Infos communales

Tarifs municipaux	5
Etat civil	5
Le plan communal de sauvegarde	6
La commémoration de la crue	7
Chasse au dépôts sauvages	7
ZAC du Moulin à vent	8
Collecte de textile	8
Restructuration du groupe scolaire	9

Intercommunalité

3RD'Anjou	10
France Services	10
PLUi-H	11

Enfance, jeunesse

Inscriptions à l'école	12
A.P.E.	12
Bibliothèque municipale	13
Les p'tits champions de la lecture	13

Sports et Loisirs

Association culturelle	14
Alter'Partage	15
Les Pêcheurs du Loir	16
Football Club Pellouailles Corzé	16
Association L'aurore	17
Villevèque Danse	17
L'Intrépide Tarot	18
Tai-chi	18
Loir Basket Club	19
MRCC	19
Sociétés de boules de fort	20-21
ASML	22
Anciens combattants	22
Défilé de tracteurs	23
Théâtre	23
Repas des aînés	23

Agenda

Numéros utiles

Gendarmerie 02 41 76 20 08

SAUR 02 41 40 14 55

Maison médicale 02 41 33 16 33

3'RD Anjou 02 41 59 61 73

Ambulances 02 41 76 98 55

Urgences 15 / 112

Tarifs municipaux

Surveillance du ramassage scolaire	
Tarif mensuel (sur 10 mois)	3,10 €
Accueil périscolaire	
QF entre 0 et 336, tarif appliqué au coefficient	0,36 €
QF entre 337 et 2399, tarif appliqué au coefficient	0,001091 €
QF de 2400 et +	2,63 €
Tarif forfaitaire de dépassement des horaires du service	10 €
Pause méridienne	
QF de 0 à 1000	1 €
QF de 1001 à 2399—part fixe	4,03 €
QF de 1001 à 2399, tarif appliqué au QF—part variable	0,000765 €
QF de 2400 et +	5,89 €
Repas non réservé	13,79 €
Pause méridienne (panier repas pour PAI)	
QF de 0 à 1000	1 €
QF de 1001 à 2399—part fixe	3,01 €
QF de 1001 à 2399, tarif appliqué au QF—part variable	0,0058€
QF de 2400 et +	4,44 €
Repas adulte (enseignants et personnel)	5,89 €

Etat civil

Naissances

Timéo DOURET	Ambre HUMEAU	Caly MOUETTE
Marceau DROU	Léa JANAUT	Raphaël RAVENEAU
Tessa GRIMAUT MILLION	Roméo KARAM	Maho ROUSSEAU
Elio GUENEAU	Inès MENARD	Hanna SALMON PITON
		Nathan SIMON

Mariages

Anaïs CHEVREUX & Anne-Sophie BONNET	Graziella PORTEJOIE & Jonathan COCAULT
Julien GUILLOU & Fabienne GELINEAU	Charles-Henri ROUSSELIN & Nathalie GUITTON
Julien LEGUAY & Ludivine GUYADER	Séverine RUIZ & Emmanuel GAUGAIN
	Yonnick THOUVILLE & Lucie HOUARD

Décès

René EON	Julien MOUTY	Andrée HARAS
Medhy BELHACHEMI	Marie-Thérèse PINEAU	Félicienne AUDIOT
Serge PIVERT	René RENOU	Jacqueline PILLET
Guy DELANOUYE	Claude ROCHE	Hélène BREHERET
Jean-Claude FAUQUEREAU	Paulette PAVIOT	

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans le Trait d'Union de janvier 2024, un article vous informait sur ce qu'était un **Plan Communal de Sauvegarde**, plan qui définit l'organisation des alertes, des protections et des soutiens à la population en cas de risques majeurs (inondation, incendie, accident d'un transport de matières dangereuses, ...).

En même temps, un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) à destination de la population était joint au Trait d'Union. **Ce DICRIM est un document à conserver précieusement.** Si vous l'avez égaré, vous pouvez en demander un nouveau auprès de la mairie.

Afin d'assurer la meilleure efficacité possible du PCS, en cas de déclenchement, des exercices de mise en situation sont préconisés. Il existe une graduation dans l'activation de ces exercices :

1^{er} exercice avec les membres des cellules de crise

2^{ème} exercice en élargissant le nombre des participants avec les référents de quartier, les agents communaux, les services de gendarmerie, de secours

3^{ème} exercice en y associant des bénévoles, des citoyens ...



Le 19 novembre dernier, la référente inondation au sein du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR) animait un 1^{er} exercice dit « entraînement sur table », salle Simone Veil. Tous les membres des cellules de commandement, communication, logistique, terrain et du Centre d'Accueil et de Regroupement étaient présents.

Cet exercice consistait à présenter différents scénarios d'appels téléphoniques de citoyens, d'agents communaux ou de services préfectoraux, pour que chaque cellule indique les moyens qu'elle mettrait en œuvre pour répondre à la situation.

L'exercice, fortement apprécié par les participants, a révélé que le Plan actuel constituait une bonne base mais que des précisions devaient y être apportées.

Ainsi la municipalité aimerait recenser tous les volontaires susceptibles d'apporter leur aide ou leur compétence lors de l'activation du PCS :

- compétence en matière de santé et de soins (professions médicales, paramédicales ou formation aux premiers secours)
- compétence en langues étrangères (par exemple pour des personnes étrangères victimes d'un accident de la circulation)
- aide logistique en fournissant des groupes électrogènes, du matériel de débâle, des tronçonneuses, des tracteurs, des barques ...
- aide en proposant un hébergement temporaire (notamment les propriétaires de gîtes ou de chambres d'hôtes).

Le PCS doit également recenser toutes les personnes vulnérables afin qu'une attention particulière leur soit apportée (personnes à mobilité réduite ou porteuses de handicap, personnes isolées ...). N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 02 41 18 56 30 afin de vous faire inscrire sur la liste.

Commémoration de la crue de 1995

En janvier 1995, une inondation majeure touchait le territoire des Basses Vallées Angevines, provoquée par des pluies diluvienues qui faisaient déborder la Mayenne, la Sarthe, le Loir et la Maine (hauteur relevée au Pont de la Basse Chaîne 6,66 m). Ces inondations ont impacté plus de 11 000 personnes et 1 500 activités économiques.

Mais un évènement exceptionnel aggravait cette montée des eaux : la rupture de la levée entre Villevêque et Corzé, inondant le territoire au-delà de la RN23. 25 habitations de Corzé dont des exploitations agricoles étaient plus ou moins touchées.



Trente ans après, durant le mois de janvier 2025, le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme (SMBVAR) ainsi que cinq communes partenaires (Grez-Neuville, Rives-du-Loir-en-Anjou, Cheffes, Briollay et Angers) ont planifié un mois de commémoration à travers différents temps forts.

Chaque semaine, les 5 communes ont accueilli, chacune leur tour, une [exposition pédagogique](#) et une [exposition photos](#), et ont organisé une animation scolaire et une soirée-débat pour échanger avec le grand public sur la thématique des inondations.

Le samedi 1^{er} février, une journée temps fort a été programmée au Centre de congrès d'Angers de 10h à 19h pour clôturer le mois de commémoration, intitulée « *Au-delà des crues : récits de 1995 et d'aujourd'hui* ». Lors de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir les inondations à travers deux parcours : un parcours sonore poétique et un parcours initiatique « *Les inondations et vous* ». Différentes animations pour tous les âges ont été proposées. Les visiteurs ont eu aussi l'occasion d'échanger avec des experts lors de conférences, de sorties en extérieur et de tables-rondes sur des sujets comme l'engagement citoyen en temps de crue. L'objectif de cet évènement commémoratif était de sensibiliser la population sur les risques d'inondation et de donner la parole aux habitants et aux élus des Basses Vallées Angevines pour qu'ils témoignent sur leur vécu de la crue de 1995.

Chasse aux dépôts sauvages

Les dépôts de déchets sauvages se multiplient sur la commune. Durant l'année 2024, c'est plus de 2 500 litres de déchets en sacs et plus de 5 m³ de déchets sauvages qui ont été ramassés.

Pour rappel, l'abandon d'ordures sur la voie publique comme le non-respect des règles de collecte des déchets est strictement interdit par le Code Pénal et plus précisément par les articles R 632-1, R 634-2, R 635-8 et R 644-2 qui sanctionnent ces comportements par des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500€.

La municipalité de Corzé a décidé, par délibération du conseil municipal du 9 juin 2023, d'instaurer des forfaits d'interventions pour le constat et l'enlèvement des déchets, auxquels s'ajoutent les coûts réels sur facture pour le traitement et le nettoyage de ces dépôts de toutes natures, constatés sur le domaine public communal par les élus et/ou agents de la commune ou communauté de communes. Ces amendes sont à minima de 60 € par sac ou 150 € par m³. Plusieurs titres de recette ont été émis durant l'année 2024 auprès des contrevenants.

La municipalité veut une nouvelle fois sensibiliser chacun d'entre nous pour lutter contre ces comportements irrespectueux et délictuels. Outre le non-respect de l'environnement et le risque éventuel de pollution, les nuisances visuelles et olfactives pouvant aller jusqu'à de l'insalubrité, le dépôt sauvage de déchets est un acte d'incivisme qui dégrade le cadre de vie de tout un chacun. Soyons responsables et protégeons la nature.

Infos communales

La ZAC du Moulin à Vent

L'aménagement de la Zac se poursuit.

A ce jour, 88 logements sont construits :

2015/2017 : phase 1 - 45 logements rue des Roseaux et rue de la Gare

2018/2021 : phase 2 - Tranche 1 avec 23 logts partie Ouest de la rue des Populages et rue du Loir

2021/2024 : phase 2 – Tranche 2 avec 20 lgts partie Est de la rue des Populages et impasse des Iris.

Fin 2024, la voirie définitive desservant la phase 2/tranche 2 a pu être réalisée ainsi que les emplacements de stationnement prévus Allée des Carex et la continuité des cheminements doux. La mise en place de l'éclairage public est prévue début 2025.

Durant l'année 2024, les travaux de viabilisation de la phase 3 (tranches 1 et 2) ont été effectués dans des conditions particulièrement difficiles à cause de l'excès de pluie. L'entreprise Eurovia doit exécuter la voirie provisoire de cette zone début février en espérant que le temps ne repousse pas une nouvelle fois les délais. La commercialisation des 43 terrains en lots libres au prix de 159€ le m² a débuté et une dizaine de certificats d'urbanisme ont été délivrés à ce jour. La commercialisation s'échelonnera jusqu'en 2028/2029 et concerne les rues du Loir, des Noyers, des Agapanthes et des Coquelicots, ces deux dernières étant de nouvelles rues.

La construction de logements sociaux locatifs par le bailleur Podeliha va démarrer début 2025 et comprend :

- Rue des Agapanthes, 9 appartements, allant du type 2 au type 4, répartis dans 2 bâtiments en R+1 (rez-de-chaussée et 1^{er} étage)
- Impasse des Iris : 5 maisons individuelles de types 3 et 4.

A partir de 2029/2030, la 4^{ème} phase sera lancée avec la prévision de 48 lots libres.

Enfin, l'aménagement final de la rue de la Gare doit se dérouler durant le 1^{er} semestre 2025 avec le revêtement définitif de la voirie, des dispositifs de limitation de la vitesse, la continuité du cheminement piéton et les plantations des espaces verts.

Collecte de textiles

Fin septembre, début octobre 2024, les 3RD'Anjou organisait dans chaque commune volontaire, une grande collecte de textiles à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable. Corzé y participait et vous pouviez déposer vos textiles à la mairie.

Cette grande collecte qui offrait aux citoyens 23 points de dépôts sur tout le territoire des 3RD'Anjou, a permis de collecter 8.9 tonnes de Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC). En 2023, seulement 3.4 tonnes avaient été collectés sur 15 points de dépôt.

Sur ces 8,9 Tonnes, **CORZÉ a collecté à lui seul 609 kg.** Merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué au succès de cette collecte.

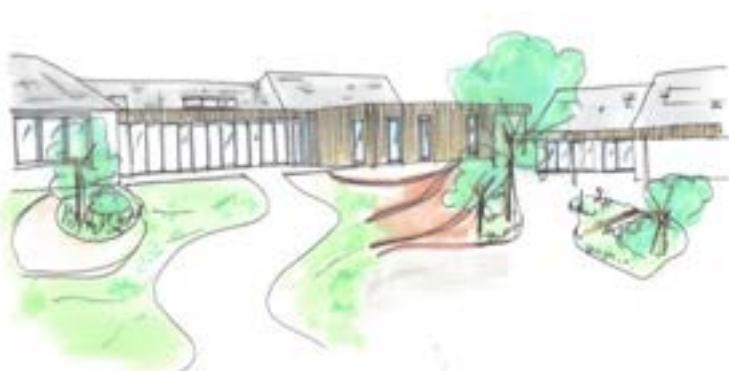
En 2023, les contrôles effectués par les 3RD'Anjou, ont montré qu'une moyenne de 3.8kg/an/hab. de TLC étaient déposés dans les ordures ménagères.

Votre participation a permis de prendre part à l'objectif de 100 % de réemploi et de recyclage des textiles, limitant ainsi le gaspillage des ressources et la production de déchets.

La restructuration et l'extension du groupe scolaire Adrien Tigeot

Après la réhabilitation de la Mairie et la couverture de l'église, le conseil municipal avance sur le projet du groupe scolaire.

En effet l'évolution des effectifs, la vétusté des modulaires pour le périscolaire, l'isolation et les systèmes de chauffage du groupe scolaire, nous ont amené à réfléchir sur la restructuration de ces bâtiments essentiels pour les citoyens de Corzé.



Le chantier a démarré en 2020 avec la décision du conseil municipal en votant pour le projet. Le lancement s'est concrétisé par le partenariat avec le CAUE de 49 qui nous a permis de bâtir le projet. Entre 2021 et 2023, c'est le CAUE qui a analysé les besoins en interrogeant les différents acteurs (enseignants, agents...), et a défini le projet économique en proposant un phasage adapté à nos budgets.

Une fois les différents diagnostics réalisés, la rédaction d'appel d'offre publique a pu être rédigée pour désigner un maître d'œuvre.

En novembre 2024, le comité de suivi a pu désigner le mandataire retenu parmi les 48 candidatures de cabinets d'architectes.

Nous sommes arrivés aujourd'hui à la partie esquisse du projet, le cabinet d'architecte nous propose un groupe scolaire recomposé :

- Une entrée commune avec un parvis apaisé
- Des liaisons piétonnes sécurisées, plus de véhicules dans le groupe scolaire
- Un périscolaire accueillant et spacieux
- Des espaces de cours agrandis et végétalisés
- Un nouveau mode de chauffage et une réhabilitation énergétique complète du groupe scolaire.

INTENTIONS



Une fois les étapes avant projets terminées et la validation du permis de construire le projet se déroulera en trois phases :

Mars 2026, aménagement du parvis, construction du périscolaire et de la chaufferie.

Juin 2027, restructuration et extension de l'école maternelle et du restaurant scolaire.

Octobre 2028, restructuration et extension de l'école élémentaire

Faites le tri sur les fausses idées reçues !

Ça ne sert à rien de trier les recyclables, car le bac jaune est mélangé avec les ordures ménagères. > FAUX

Les camions de collecte sont bi-compartimentés, un côté pour les ordures ménagères et un deuxième pour les recyclables. Les recyclables ne sont pas mélangés aux ordures ménagères, car les déchets sont recyclés pour leur matière au centre de Tri à Saint Barthélémy d'Anjou et les ordures ménagères sont valorisées à l'Usine de Valorisation Énergétique à Lasse.



C'est plus rentable d'incinérer ou d'enfouir le contenu du bac de tri plutôt que de le recycler. > FAUX

L'incinération ou l'enfouissement des ordures ménagères revient plus cher que de préparer des balles de recyclables pour le recyclage. En 2022, 65,5% des emballages ont été recyclés, soit 3,6 millions de tonnes de matériaux. Le recyclage des emballages permet d'éviter l'émission de 2,2 millions de tonnes de CO2 et permet aussi d'économiser de la matière première pour préserver notre planète.

On culpabilise le consommateur alors que les entreprises ne font rien pour le tri et le recyclage. > FAUX

Le principe de la REP (Responsabilité Elargie du Producteur), impose aux entreprises de prendre en charge le coût de traitement des emballages mis sur le marché. Ils ont donc un intérêt économique à privilégier des emballages vertueux et à diminuer leur poids et leur quantité.



On nous demande de trier, mais on nous complique toujours plus les choses pour le faire. > FAUX



Le geste de tri est simplifié, aujourd'hui, tous les emballages se trient. De plus en plus de dispositifs s'installent dans les lieux publics afin de faciliter le tri en dehors de chez vous.



En France, on n'est pas capable de recycler, tout part en Asie. > FAUX

En 2022, parmi les emballages mis sur le marché en France, 80% ont été recyclés en France, 19% dans l'Union Européenne et 1% dans le monde.

France Services



Vous avez pu remarquer la présence régulière devant la mairie d'un véhicule de France Services Itinérant dont les animateurs vous accompagnent et vous aident pour toutes les démarches administratives qui peuvent vous tracasser. N'hésitez pas à faire connaitre ce service voire à l'utiliser vous-même ! Pour tout renseignement : <https://www.ccals.fr/france-services/>

Permanences :

Le mercredi 13h30 - 16h45

Les 5 et 19 mars - 2, 16 et 30 avril - 14 et 28 mai - 11 et 25 juin - 9 et 23 juillet

PLUi-H et zonage d'assainissement collectif de la CCALS : Enquête publique unique

Initié en 2019, Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS) définit les principes d'évolution du territoire de la CCALS à l'horizon 2037 en matière d'habitat, d'économie, d'équipement, d'environnement, d'énergie, de patrimoine bâti et naturel...

Le 7 novembre dernier, le conseil communautaire de la CCALS a validé la phase d'arrêt de projet du PLUi-H. Sur la base de ce projet, des consultations institutionnelles et communales ont été engagées. C'est à présent aux habitants de la CCALS de s'exprimer.

Du Lundi 14 avril au Mercredi 21 mai 2025, le PLUi-H ainsi que le zonage d'assainissement de la CCALS seront soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE pour permettre aux citoyens qui le souhaitent de s'exprimer sur ces projets.

Tout au long de cette période, les dossiers soumis à enquête seront consultables :

- En version numérique : sur le site Internet de la CCALS.
- En version papier : au siège de la CCALS à Tiercé ; à la mairie de Seiches sur le Loir ; à la mairie de Durtal (aux horaires d'ouverture habituels).

Les observations pourront être formulées sur registre d'enquête papier (au niveau des 3 lieux d'enquête) ou sur registre dématérialisé, via le site internet de la CCALS.

Il sera par ailleurs possible de rencontrer un commissaire enquêteur de la commission d'enquête à l'une des permanences suivantes :

Mairie de Durtal	Mairie de Seiches	Siège CCALS
23 avril 9h-12h	17 avril 9h-12h	14 avril 9h-12h
29 avril 9h-12h	30 avril 14h-17h	25 avril 14h-17h
6 mai 14h-17h	16 mai 9h-12h	13 mai 9h-12h
		21 mai 14h-17h

Au terme de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport sur le déroulement de l'enquête, et formulera des conclusions sur le projet de PLUi-H et sur le projet de zonage d'assainissement.

La CCALS analysera par la suite ces avis et observations. Ces deux projets, éventuellement modifiés, seront soumis au vote du conseil communautaire pour approbation fin d'année 2025.

Rentrée 2025 à l'école Adrien Tigeot

Nous avons le plaisir de vous inviter aux portes ouvertes de l'école maternelle Adrien Tigeot qui se tiendra le vendredi 28 février 2025 de 17h à 18h30. Le rendez-vous se fera devant le portail de l'école (entrée maternelle du côté de la mairie). Cette dernière est l'occasion de découvrir l'établissement, rencontrer l'équipe pédagogique et explorer les différentes activités proposées à vos enfants.

Les inscriptions pour la rentrée 2025 sont désormais ouvertes pour les enfants de 3 ans (nés en 2022) et pour toutes les nouvelles familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école Adrien Tigeot. L'école de Corzé est composée de 9 classes allant de la petite section au CM2., réparties sur 2 bâtiments reliés par une cour sécurisée.

Afin de procéder à une demande d'inscription scolaire ou pour toutes questions ou informations complémentaires, envoyer un courriel à periscolaire@corze.fr ou télécharger le dossier d'inscription sur le portail famille. Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 07 83 61 69 88.



Association des parents d'élèves



Comme chaque année a eu lieu le traditionnel vide grenier de l'association des parents d'élèves de l'école Adrien Tigeot. Pour cette 27^{ème} édition nous avons comptabilisé 683 emplacements réservés, ce qui fait de notre vide grenier l'un des plus importants du Maine et Loire. Cette manifestation permet de financer une partie des projets pédagogiques de l'équipe enseignante : sorties cinéma, musée ou voyage scolaire. Grâce à cet événement les enfants ont la chance de vivre et de partager des moments inoubliables.

Cette manifestation ne serait possible sans l'aide de nos nombreux bénévoles, de la mairie, des agents communaux et de l'équipe enseignante. Nous tenons une nouvelle fois à tous les remercier.

La 28^{ème} édition aura lieu le **Dimanche 12 Octobre 2025**. A vos agendas, les enfants comptent sur vous !

Les inscriptions pour le vide grenier 2025 ouvriront début juin.

Si vous souhaitez faire partie des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous ou via les boîtes aux lettres de l'APE qui se trouvent à l'école.

mail : ape.corze49140@gmail.com

Téléphone : 07.49.28.50.49

Les prochains événements à venir :

Vente de brioche : vendredi 14 mars

Petit déjeuner : samedi 24 mai

Fête de l'école : fin juin



Le Père Noël était présent au Marché de Noël organisé dans la cours de l'école en décembre

lundi de 15h à 17h30
mercredi de 16h30 à 18h30
samedi de 11h à 12h30

Bibliothèque municipale

Bibliothèque de Corzé

La bibliothèque a intégré le réseau des bibliothèques depuis septembre 2024 : 1 réseau, 15 bibliothèques pour vous offrir une large collection de documents variés et une palette d'animations gratuites

- L'adhésion et le prêt restent gratuits
- Le nombre de prêts de documents est passé de 8 à 10 pour une durée de trois semaines. (livres, BD, revues, CD ou DVD)
- **Une carte nominative** est attribuée à chaque lecteur. Celle-ci permet de retirer des documents dans la bibliothèque de Corzé ou une autre bibliothèque du réseau, de consulter le site internet pour réserver, prolonger des documents et accéder aux ressources numériques.
- Lors d'une réservation, il est possible de se faire apporter le document demandé dans la bibliothèque la plus proche de son domicile
- Depuis janvier, il est possible de réserver en ligne 1 jeu vidéo (Nintendo Switch) et de le recevoir dans la bibliothèque (durée du prêt : 3 semaines maximum)
- En plus de nos animations (heure du conte, lectures, ateliers) **une programmation culturelle** à l'année, partagée et proposée dans les bibliothèques du réseau : des expositions, des rencontres d'auteurs, des ateliers, des spectacles pour les jeunes enfants.... Le plus souvent, il est conseillé de réserver pour accéder aux animations ou spectacles.

Des animations lecture sont aussi ponctuellement organisées et ouvertes à tout public, comme à l'occasion de la Nuit de la Lecture, le 25 janvier



Prochaines animations à la bibliothèque de Corzé :

Samedi 22 février : Eveil sonore avec Claire Astier (Tout-petits 0 à 4ans)

Mercredi 5 mars et 16 avril: Heure du conte pour enfants de 3 à 7 ans

Pour toutes les animations, consulter la programmation culturelle sur le site de la CCALS www.ccals.fr

mail : bibliotheque@corze.fr

Téléphone : 02.52.75.03.59

Les bénévoles de la bibliothèque conservent les mêmes activités : accueil de classes, accueil de l'ACL, accueil du public, acheter, couvrir, enregistrer les documents, ranger, lectures aux enfants... Ces tâches vous donnent envie de participer, n'hésitez pas, rejoignez notre équipe ! (renseignements à la bibliothèque)

Les p'tits champions de la lecture



Pour la troisième année, les enfants des 2 classes de CM1/CM2 de l'école ont participé au concours des P'tits Champions de la Lecture. Les 47 élèves ont choisi un livre et un passage qu'ils ont présenté puis lu à voix haute. 6 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 ont été sélectionnés pour lire devant un jury impartial composé d'un élu, d'un membre de la bibliothèque, de 2 parents d'élèves, d'une enseignante et de la conseillère pédagogique de l'éducation nationale ; mais aussi devant les familles et leurs copains de l'école.

Association culturelle

@ atelier Informatique

Votre ordinateur ne vous comprend pas...

Vous avez peur des souris...

L'informatique vous panique

Vous ne parlez pas couramment le « windowsien » ...

Alors venez nous rejoindre à la maison des Associations !

Vous y trouverez le soutien de nos élèves les plus assidus, et un accompagnement sur mesure par nos animateurs expérimentés :

- Claude FOSSET 02 41 32 24 98
- Augustin DERSOIR 02 41 32 20 77
- Marie-Christine REY-GIRAUD 06 86 97 90 35

Vous retrouverez également l'équipe des animateurs dans les sessions de « Je vous invite à ...» les 3 Février et 5 Mai 2025.



Séances de 16h à 18h

1 mercredi sur 2 (hors vacances scolaires)

Le JT

Vous êtes libre le jeudi...

Vous souhaitez partager des moments conviviaux...

Les jeux de société vous plaisent....

Apprendre de nouvelles activités vous motive...

Alors venez nous rejoindre à la maison des Associations !

Vous y trouverez un groupe de personnes qui partagent de bons moments rythmés par des activités manuelles ou culturelles.

Séances de 14h30 à 18h30

Le jeudi (hors vacances scolaires)



14

Mais aussi...

L'association culturelle propose aussi une activité marche, des ateliers d'oenologie et d'autres activités ! Retrouvez la liste, les contacts et toutes les activités sur le site internet de Corzé ou sur Intramuros !



RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS
06 26 03 86 59



Alter'Partage



ALTER'PARTAGE avec l'ensemble de ses bénévoles a été fière de participer et de jouer activement le rôle de partenaire financier lors du Festival Anjou Loir et Sarthe les 25 et 26 mai 2024.

Accompagnée également de l'association des parents d'élèves mais aussi de nombreux citoyens de la commune, tous ensemble, nous avons pu contribuer à la réussite de ces 2 jours de festivités.

L'engagement et la solidarité de chacun a permis de remettre la somme de 6500€ (dont 420€ versé par Alter'Partage) à l'association Team i Romane lors d'une soirée très émouvante le 14 juin 2024.



Nos activités habituelles ont repris depuis septembre



Remu'âge

- 1 Lundi 9h30-10h30 / 10h30-11h30
- Salle des fêtes
- Joel BEAUDUSSEAU 06 15 42 15 75
joel.beaudusseau@cegetel.net



Déjeun'âge

- 1 Selon programmation (voir agenda)
- Restaurant scolaire
- alterpartage49@gmail.com
- 06 80 96 23 66 / 06 66 25 13 77



Voitur'âge solidaire

- Conducteurs bénévoles*
- Philippe DEROUINEAU 06 81 04 75 43
- Philippe GENDRON 06 13 07 72 33
- Martine GUILLEUX 06 14 14 68 51
- Dominique NICOLLE 06 80 96 23 66
- Jackie PERCHER 06 22 84 36 89
- Sylvie PIVERT 06 89 36 03 80

* Voir informations et règlement du transport solidaire sur le site Mairie de Corzé

- 1 Mardi après midi
- Maison des Associations
- Liliane RAVENEAU 02 41 05 17 47

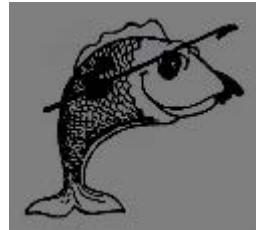


Cart'âge

- 1 Selon programmation (voir agenda)
- Maison des associations
- Contact : Anne-Marie NICOLLE
 06 66 25 13 77



Repair café



Les pêcheurs du Loir

En 2024 à l'assemblée générale du 17 février, suivant les directives de la FNPF et de la Fédération des AAPPMA 49 de nouveaux points statutaires ont été votés.

L'entretien des bords de rives devient une véritable préoccupation pour l'avenir. C'est vrai que les crues successives, la météorologie défavorable n'ont pas facilité la tâche.

Des travaux d'aménagement d'une dizaine de postes de pêche ont été réalisés sur une propriété de l'association. Elle favorise dès maintenant à pouvoir pêcher seul ou en duo "à fleur d'eau" sur ces banquettes.

Le contournement de Seiches récemment ouvert à la circulation ne permet pas à ce jour d'accéder à la prairie communale, aux emplacements PMR.

Seiches en Fête et le marathon de Corzé font parties intégrantes de notre calendrier des manifestations.

L'empoissonnement en gardons, tanches et brochets a représenté 2543 € TTC, partage équitable à mi-chemin (*Matheflon*) sur 2 lots de pêche entre l'aval du Moulin de Montreuil sur Loir et l'amont du barrage de Corzé.

Il a été vendu moins de cartes de pêche en 2024 considérées en Maine et Loire les moins chères dans notre zone géographique grand ouest. Il n'y a plus de guide du pêcheur, il est dorénavant dématérialisé et il faut maintenant le télécharger sur l'application du mobile ou aller sur internet <https://www.fedepeche49.fr/>. Même chose pour le plan de réglementation, disponible toutefois version papier chez les dépositaires: à Corzé le Super U et la Petite Épicerie.

Concernant 2025, c'est l'**assemblée générale à la Salle des fêtes de Corzé le 08 février à 14H30** qui permettra de s'orienter vers des souhaits réalisables grâce à la complicité des pêcheurs présents, voire sympathisants associés. Comme chaque année, c'est le lieu de dialogue et d'échanges à privilégier.

Enfin par cet intermédiaire, le Conseil d'administration de l'AAPPMA vous informe que Patrick Barbareau a pris le relais depuis septembre 2024 de son prédécesseur Président qui reste dans l'équipe (7 membres).

Contact 02 41 76 23 01 / 06 80 63 53 02



Football Club Pellouailles Corzé

Temps fort 2024

- Bal du foot 2024 qui a regroupé 700 personnes
- Montée de l'équipe senior en Régional 2
- Réussite du tournoi René Boublin, notre tournoi jeunes, qui a encore rassemblé de nombreux enfants du Maine-et-Loire

Agenda 2025

- 5 avril 2025 : Bal du foot (toutes les informations sur notre site internet : fc-pellouailles-corze.com)
- 8 mai 2025 : Tournoi René Boublin (tournoi de jeunes du FCPC)
- 1^{er} juin 2025 : Accueil des finales du Challenge de l'Anjou masculin, du Challenge du District féminin ainsi que de la finale du Challenge du District Hubert Source masculin, au complexe sportif René Boublin à Pellouailles

Association L'Aurore

Ces activités ont leur spécificité et leur complémentarité. Pour chacune d'elle, il s'agit de mettre en mouvement sa propre créativité. Nous sommes de part notre histoire de vie et nos expériences tous différents, c'est ce qui est beau. La différence est le terreau de belles rencontres et de cheminement.

L'activité Bain de gong qui a lieu 1 fois par mois est ouverte à tous. Pour des raisons de puissance sonore, nous sommes très chaleureusement accueillis dans les locaux de l'Entreprise Germinance à Soucelles.

Quelques exemples de bienfaits : atténue les pensées négatives, soulage les douleurs du cou, maux de tête, les crispations du système respiratoire et thoracique, les douleurs musculaires, améliore la souplesse des articulations et l'amplitude des mouvements, favorise une relaxation profonde et apaise le mental, aide à se débarrasser des conduites addictives, développe l'intuition et la visualisation et bien d'autres applications. L'Eurythmie est un art du mouvement original qui nous permet de redécouvrir le langage et les sons parlés comme souffle de vie . Les sons exécutés par des mouvements où tout le corps participe devient une parole visible.

Pratiqué en groupe l"Eurythmie qui signifie "Beau rythme" ou "rythme juste" est un véritable art social où chaque participant vibre dans un mouvement à l'unisson.

Une pratique qui met dans la présence à l'autre pour le plaisir de chacun.



Villeveque Danse

Passer une saison à danser vous intéresse ?

N'hésitez pas à venir voir nos adhérent(e) sur scène **les jeudi 1/05 et vendredi 2/05 prochains** à la salle Hervé Bazin (sur réservations) mais également le **vendredi 4/07/2025 de 19h à 22h pour une balade artistique et culturelle qui aura lieu sur Corzé...**

Venez avec des ami(e)s, appréciez les spectacles et/ou venez nous aider à mettre en place ces 2 événements et plus particulièrement celui du 4/07 organisé dans notre commune. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

Disciplines proposées dans notre association: Danse Jazzée (variante du modern jazz pour enfants, ados et adultes), Heels Dance, Danse en ligne , Hip-Hop (à partir de 10 ans) et Zumba Kids, Jaydance (à partir de 14 ans)

Toutes les informations sont disponibles sur notre site web <https://villevequedanse.fr>

Contact villevequedanse@gmail.com

INTREPIDE—Section Tarot

La section TAROT de l'Intrépide permet à des passionnés ou des débutants de jouer au tarot dans la bonne humeur et la convivialité à la maison des associations, deux fois par mois, le mardi de 20h00 à 23h00.

Les nouveaux joueurs seront accueillis avec enthousiasme.

Président : FOURREAU David **Trésorier :** DARRONDEAU Jean-Luc
06 18 27 31 28
davidfourreau@sfr.fr



Tai Chi Chuan

Retrouvez Forme et Bien Etre par la pratique du TAI CHI

Accessible à tous le Tai Chi s'apparente à une gymnastique douce issue de la tradition Chinoise.

La découverte ou redécouverte de votre corps par des mouvements lents sans efforts.

Le Tai Chi diminue le stress, équilibre l'esprit, améliore la concentration ainsi que la coordination par le travail de la respiration.

Il redynamise votre corps, réduit la fatigue et les douleurs.

C'est une gymnastique douce mais aussi défouilante entraînant le lâcher prise, la mobilité des articulations et offrant une meilleure confiance en soi.

Il est compatible et complémentaire à toute activité sportive apportant de grands bénéfices.

Les effets bénéfiques du Tai Chi

- un meilleur équilibre
- moins de stress
- une vision plus positive
- une meilleure circulation sanguine
- un système immunitaire renforcé
- une silhouette remodelée
- un bien être retrouvé



On trouve dans le Tai Chi l'essence de divers arts martiaux de santé tel que le Chigong, le Pakua, le Hsing et beaucoup d'autres qui trouvent ici leurs origines.

Chacun pratique selon son physique, ses pathologies... le résultat étant toujours personnel.

Venez tester un cours d'essai gratuit !

Les séances se déroulent à la salle des fêtes de Corzé le mercredi soir de 19h à 20h30



LOIR BC

ZOOM sur ...

Le tournoi TAKTIK de novembre 2024 a été un véritable succès ! Un évènement convivial où 32 équipes composées de participants de tous âges se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse. Les lots à gagner étaient attrayants : des produits gourmands et locaux qui ont ajouté une touche savoureuse à l'événement. Les participants ont pu se mesurer les uns aux autres en équipe de deux, mettant à l'épreuve leur esprit d'équipe et leur stratégie ! On se retrouve en novembre 2025 pour la deuxième édition !



Pour plus d'information rdv sur notre site internet : <https://www.loirbc.fr/> ou sur les réseaux : Instagram @loir.bc et Facebook

A bientôt dans les salles !

Modélisme Radio Commandé



Le MRCC est un club destiné aux passionnés de voiture radio-commandée tout terrain thermique ou électrique d'échelle 1/8 et 1/10 où l'on apprend à bien l'utiliser, piloter, faire un entretien de son petit bolide tout en s'amusant qui est la base de notre loisir.

La force de notre club est que nous avons différents niveaux de connaissances ce qui permet d'avoir un meilleur échange pour faire évoluer nos membres et nos bolides. Grâce à la commune nous avons deux pistes, une permanente près de la salle des sports et on utilise la salle l'hiver le samedi soir vers 20h.



Le club est ouvert à toutes les tranches d'âge de 10 ans à 70 ans pour une adhésion à partir de 10 euros. Vous avez la possibilité de faire des essais sur notre piste si vous souhaitez le samedi des évènements. Vous pourrez rouler avec nous ou rencontrer des compétiteurs. Tout simplement nous serons ravis de vous faire découvrir notre passion. Nous conseillons toujours de venir nous voir avant l'achat d'une voiture pour avoir les meilleurs conseils.

Contact 0685855131 ou <https://www.facebook.com/mrcc49>

Ne jetez plus vos huiles de friture usagées, le club peut les récupérer !

Sports et Loisirs

Société de L'Epinière

2024 La Boule en fête à l'Épinière !

En Mars le concours au rond a attiré un très nombreux public et de brillants participants, en toute convivialité et bonne humeur! Philippe Détriché fut le meilleur joueur sacré.

En Septembre, le concours de Belote a attiré 44 experts ou amateurs du jeu. Félicitations à l'équipe Delé-colle-Barré!

Cette année, la finale du Corzéen s'est tenue à la société de l'Épinière, le 12 Octobre. 122 équipes provenant de 65 sociétés se sont affrontées. Sous le regard d'une nombreuse assistance, la paire Sallé Didier et Bonneau Stéphane a remporté la finale face à Landel J-Noël et Guémard J-Pierre ! L'ambiance était, comme toujours, conviviale lors de la remise des prix.

En Novembre pour la deuxième année consécutive, la société a organisé son concours de Croquet de la boule, sorti de l'imagination d'Alain Simon. Le but consiste à faire passer une boule, en utilisant fort et charge, sous deux arceaux rapportant de 1 à 4 points, avec une vitesse lui permettant de s'arrêter sur une cible rapportant 7, 8 ou 9 points. Ce jeu permettait de partir avec un lot de saucisses en fonction du nombre de points marqués. Il y a eu de nombreux visiteurs qui se sont pris au jeu ! Nous recommencerons en 2025, avec en prime la célébration du bicentenaire de la Société de l'Épinière. Enfin, remercions le collectif de l'Épinière en fête, qui participe à la vie de la Société !



Société des Bons Enfants

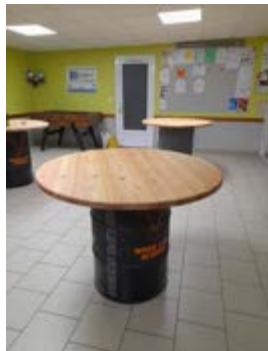
Une année 2024 qui s'est terminée dans une ambiance conviviale à l'occasion de la soirée choucroute organisée par la commission « Animation ».

Au cours de l'année, les travaux de remplacement des fenêtres et pose de volets roulants ainsi que des travaux d'entretien nécessaires au maintien en bon état de nos bâtiments et de nos installations se sont poursuivis.

En 2024 comme en 2023, années post COVID, la société retrouve son rythme de croisière. La participation soutenue d'une dizaine de sociétaires aux challenges et compétitions extérieures, sans oublier les « compétitions » communales ou internes. En juin, en septembre et en décembre, des temps de convivialité indispensables à la bonne humeur qui règne au sein de la société sont réalisés. Une équipe des « Bons Enfants » a été finaliste du concours « Le communal » et une équipe a été gagnante du concours « Les retraités ».

Nous avons mis en place des séances « découverte et apprentissage » pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école Adrien TIGEOT au cours des mois de mai et juin 2024. Le projet s'est terminé le 4 juillet 2024.

Le président Gervais CHEVÉ tient une nouvelle fois à remercier tous les membres du conseil d'administration ainsi que tous les bénévoles intervenants dans les différentes commissions et/ou activités, sans oublier nos partenaires.



A noter sur votre agenda 2025 :

Les repas à thèmes sont prévus pour le samedi 29 mars et un samedi dans le courant de décembre 2025

Une journée « Pétanque » en juin.

Une journée détente (pétanque, boule de fort, palet, belote) accompagnée d'un barbecue le midi se tiendra courant septembre.

Société de l'Union

Belle année 2025 à tous et toutes !

Nous vous présentons pour commencer les gagnants des concours 2024 :

* 1 sociétaire et 2 invités : 22 équipes. 1er Alain DELHOMMEAU, second Michel GAIGNARD, 3ème Joël POTIER

* 1 sociétaire et 1 invité ou deux sociétaires : 15 équipes. 1er Gérard RENOU, second Serge BOIGNE, 3ème Michel GAIGNARD

* L'entre Noue : 15 participants. 1er Pascale CIROT, 2ème Jean-Luc PI-VERT, 3ème Michel GAIGNARD

* Le Brionneux : 8 équipes. 1ère Maryvonne GILLARDIN et Eliane AR-THUS, 2ème Pascal CIROT et Philippe LANDEAU, 3ème Gérard RENOU et Claude GAIGNARD

Le 7 septembre 2024, nous avons organisé notre repas de quartier pour notre traditionnel jambon à la ficelle. Nous étions 70 personnes. La pluie s'est invitée par surprise ce jour là mais n'a pas entaché la bonne humeur !!!. Nous avons aussi réalisé plusieurs travaux divers tels que le surfaçage du jeu et la réfection du chéneau de la toiture et du mur extérieur.

Nous avons une pensée pour nos sociétaires qui nous ont quittés cette année, Guy DELANOUË, qui a été président pendant onze années, ainsi que les bénévoles, Claude ROCHE et René EON.

Le bureau remercie chaleureusement tous les bénévoles pour le bon fonctionnement de la société.



Société l'Avenir



L'assemblée générale statutaire de la société de boule de fort l'Avenir de Corzé s'est tenue le 25 janvier, comme prévu au calendrier des 4 sociétés de la commune.

Pendant l'assemblée générale où 24 sociétaires étaient présents, les candidatures de 4 nouveaux membres ont été validées. Après 24 nouveaux membres en 2024, 2 démissions et 1 décès, nous sommes à ce jour 84 sociétaires, dont 28 femmes. Le Conseil d'Administration se renforce avec Béatrice Simond et Michel Piton qui ont été élus à l'unanimité.

Après les travaux de réfection de la toiture du jeu fin 2023, c'est l'intérieur du jeu qui a été rénové en 2024. Merci aux bénévoles sans qui ces travaux n'auraient pas pu être réalisés : réfection du plafond et des murs, changement des rideaux, petits travaux de maçonnerie. L'éclairage est désormais à leds, pour plus de luminosité et moins de consommation.



Les finances sont saines et permettent de réaliser les travaux courants. Le jeu de boule aura besoin d'être refait mais ce ne sera possible que dans plusieurs années.

En 2025, la société espère accueillir de nouveaux sociétaires, et développer encore le jeu de boule de fort, tout en développant les jeux de société. Des initiatives particulières pourront être développées : accueil de groupes, découverte de la société, mise à disposition pour des initiatives culturelles en lien avec d'autres associations, par exemple dans le cadre du spectacle de rue que Villevêque Danse souhaite organiser à Corzé le 4 juillet prochain, ou encore des expositions photos.

Animations

ASML

Succès de la 16^{ème} fête des foins

Le week-end du 22 et 23 juin dernier a été marqué par la 16ème fête des foins sur la prairie du 15 août. Le niveau de la rivière a fait peur à l'organisation de la manifestation mais la chance a été avec nous pour organiser la soirée moules-frites suivie du bal et du feu d'artifice financé par la commune.

Le dimanche, la traditionnelle journée a débuté par une balade de 11km d'une cinquantaine de vieux tracteurs dans la campagne corzéenne et villevequoise. Au cours de la journée, on pouvait retrouver sur le site nombreuses animations, démonstrations autour du travail du foin, vieux métiers, animaux, ... pour tous publics.

La tombola a permis de faire gagner un tracteur Mc Cormick de 1957 à M. Perdriau du Plessis-Grammoire.



Un grand merci au public venu nombreux sur les deux jours ainsi qu'à la collectivité pour son soutien. Une centaine de bénévoles ont permis de réaliser une fête d'une telle ampleur.

L'Association pour la Sauvegarde du Matériel agricole du Loir relance les festivités pour la 17^{ème} édition le **28 et 29 juin 2025**.

Contact Maxime Greffier, 06 80 94 12 46

22

Anciens Combattants

2024 s'achève, notre association a pour but d'entretenir la mémoire de ceux qui nous ont précédés. Le 8 mai, une cérémonie avec la présence des pompiers, de la gendarmerie, animée par la musique du Plessis-Grammoire avec une bonne assistance des Corzéens. Une particularité à cette occasion une remise de médailles à notre camarade Bernard Pillet. Ce n'est pas une pratique courante dans notre commune et cette reconnaissance qui a marqué la commémoration du souvenir doit être soulignée. Le 11 novembre a été comme de coutume une cérémonie avec les délégations officielles et animée par la Bande à Mich'. Après la cérémonie au monument, nous nous sommes réunis, hélas peu nombreux.

Nous avons enregistré la démission de Pierre Cadot pour raison de santé . Nous sommes reconnaissants pour le travail qu'il a fait au secrétariat de l'association , qu'il en soit vivement remercié.. David Fourreau, ancien militaire a accepté la charge de secrétaire. Pour clôturer l'année, notre traditionnel repas s'est déroulé au restaurant la Scierie le 21 novembre.

Défilé de tracteurs



Pour la 2ème année, Marine Guemas a organisé le désormais réputé Défilé de Tracteurs dans les rues de Corzé. Une cinquantaine de tracteurs étaient au rendez vous, décorés de leurs plus beaux habits de lumières. Des vieux, des gros, des petits, des remorques, de la musique... Tous rivalisaient d'ingéniosité pour ravir les Corzéens et tout le public venu en nombre assister à ce défilé : plus de 2000 personnes se sont trouvées tout au long du parcours dessiné dans le bourg de notre village le vendredi 20 décembre 2024.



Théâtre

Le samedi 18 janvier dernier, l'Association culturelle a reçu les comédiens du Théâtre de la Roulotte pour leur pièce Livret de Famille de Eric Rouquette à la salle des fêtes de Corzé.

Chaque année, l'Association Culturelle essaie de proposer une animation théâtrale aux habitants de Corzé. N'hésitez pas à sortir et à en profiter, la participation est au chapeau !



Repas des aînés

Le 1er dimanche d'octobre, les aînés de la commune se sont réunis autour du repas annuel organisé par le CCAS.



La décoration des tables a été réalisée par les enfants de l'accueil périscolaire et le repas préparé par Camille du restaurant les Planches du Loir. Ce fut une journée festive et chaleureuse, partagée avec les 15 bénévoles qui ont assuré le service.



Agenda du 1^{er} semestre

12-févr	Déjeun'Âge proposé par ALTER'PARTAGE
22-févr	Repair'café proposé par ALTER'PARTAGE
28-févr	Portes ouvertes de l'école Adrien Tigeot
05-mars	Déjeun'Âge proposé par ALTER'PARTAGE
5 mars—16 mars	Concours au rond, Société l'Epinière
08-mars	Bal du LBC (Salle Hervé Bazin, Soucelles)
14-mars	Vente de brioche par l'APE
14 mars—5 avril	Challenge Femmes 1 contre 1 avec 3 boules, Société L'Avenir
22-mars	Repair'café proposé par ALTER'PARTAGE
05-avr	Bal du FCPC (Salle Jeanne de Laval, Andard)
6 avril—12 avril	Challenge Jean-Luc (1 jeune, 1 adulte : boule/palets/pétanque), Société l'Avenir
09-avr	Déjeun'Âge proposé par ALTER'PARTAGE
26-avr	Repair'café proposé par ALTER'PARTAGE
26 et 27 avril	Course extérieure de 9h à 17h par le MRCC
08-mai	Tournoi René Boublin du FCPC
14-mai	Déjeun'Âge proposé par ALTER'PARTAGE
24-mai	Repair'café proposé par ALTER'PARTAGE
24-mai	Petit déjeuner de l'APE
27-mai	Fête de l'école Adrien Tigeot
01-juin	Accueil des Finales du Challenge de l'Anjou et Challenges du District (FCPC)
1 et 2 juin	Gala de danse par VILLEVEQUE DANSE
21-juin	Repair'café proposé par ALTER'PARTAGE
21-juin	Bicentenaire de la Société de l'Epinière
28 et 29 juin	Fêtes des foins par l'ASML
04-juil	Balade artistique et culturelle de VILLEVEQUE DANSE (Corzé)
24 aout	Marathon des 6h de pêche (Corzé)
6 et 7 septembre	Course extérieure de 9h à 17h par le MRCC
12-oct	Vide grenier de l'APE

2

www.corze.fr



Corzé sur Intramuros

Crédits photos :

Contributeurs articles, services techniques, Béatrice Cellier, Adeline Pivert, Annie Pinard
Couverture : Philippe Derouineau, Anne-Marie Nicolle

Directeur de la publication
Jean-Philippe Guilleux
Dépôt légal 1er trimestre 1998
ISSN 1289—0441
Imprimeur : Imprimerie SETIG Abelia,
6 rue de la Claie, BP20053,
49071 BEAUCOUZE Cedex
Imprimé avec des encres végétales